

Premier Code de l'animal en France : une réponse à un Droit Animalier dissonant

Marie Laffineur-Pauchet

Doctorante en Droit Public à l'Université de Montpellier. Membre IDEDH, France

ORCID: 0000-0002-5600-249X



Envoyé : Juin 2018
Accepté : Avril 2019

Citation recommandée. LAFFINEUR-PAUCHET, M., Premier Code de l'animal en France : une réponse à un Droit Animalier dissonant, dA. Derecho Animal (Forum of Animal Law Studies) vol. 10/2 (2019) - DOI <https://doi.org/10.5565/rev/da.359>

Résumé

En mars 2018, a été publié le premier Code non-officiel de l'Animal en France, compilant législation et jurisprudence nationale et européenne. En l'absence d'effets juridiques, il sera démontré que l'ouvrage vise à répondre et à apporter des solutions pratiques à l'obscurité du Droit Animalier français et à encourager le réexamen du statut juridique des animaux.

Mots clés : Premier Code de l'Animal; Code français de l'Animal; Droit Animalier en France; Codification du Droit Animalier; Complexité et fragmentation du Droit Animalier ; Condition animale ; Philosophie de l'animal ; Professeur Jean-Pierre Marguénaud ; Florence Burgat philosophe des droits des animaux ; Evolution du Droit Animalier ; Master en Droit Animalier et Société de l'Université Autonome de Barcelone (UAB).

Abstract - *First Animal Code in France: A Response to a Dissonant Animal Law.*

In March 2018, the first non-official Animal legal Code was published in France. It includes national and European legislation and jurisprudence. Having no legal effects, it will be argued that this work aims to respond and provide a practical solution to an unclear French Animal Law framework and encourages a reconsideration of animals' legal status.

Keywords: First Animal Code 2018; French Animal Code; French Animal Law; Animal Law's juridical codification; Complexity and fragmentation of Animal Law; Animal condition; Animal Philosophy; Professor Jean-Pierre Marguénaud; Florence Burgat animal rights' philosopher; Evolution of Animal Law; Master in Animal Law and Society of Autonomous University of Barcelona (UAB).

Resumen - *Primer Código del Animal en Francia: una respuesta a un derecho animal disonante*

En marzo de 2018, fue publicado en Francia el primer código jurídico no oficial del animal, que reúne disposiciones y jurisprudencia nacional y europeas. Al no tener efectos jurídicos, se argumentará que tiene como objetivo responder y proporcionar una solución práctica a la obscuridad del Derecho Animal francés y fomentar una reconsideración jurídica de los animales.

Palabras clave: Primer Código del Animal 2018; Código francés del animal; Derecho Animal en Francia; Codificación jurídica del Derecho Animal; Derecho Animal; Derecho Animal en Francia; Complejidad y fragmentación del Derecho Animal; condición animal; filosofía animal; Dr. Jean-Pierre Marguénaud; Florence Burgat filósofa de los derechos de los animales; Evolución del Derecho Animal; Máster en Derecho Animal y Sociedad de la Universidad Autónoma de Barcelona (UAB).

"Le jour viendra peut-être où le reste de la création animale acquerra ces droits qui n'auraient jamais pu être refusés à ses membres autrement que par la main de la tyrannie. Les Français ont déjà découvert que la noirceur de la peau n'est en rien une raison pour qu'un être humain soit abandonné sans recours au caprice d'un bourreau. On reconnaîtra peut-être un jour que le nombre de pattes, la pilosité de la peau, ou la façon dont se termine le sacrum sont des raisons également insuffisantes pour abandonner un être sensible à ce même sort."

Jeremy Bentham (1748 - 1832)

Introduction to the Principles of Morals and Legislation (1789)

Choix terminologiques

Non-humain : Pour des raisons de simplification, dans cet article, le terme de « non-humain » désigne les animaux autres que les humains (animaux non-humains). Il n'inclut ici pas d'autres êtres vivants ou matières organiques.

Animal : Pour éviter les répétitions, « animal » ou « animaux » peut ici se référer au non-humain.

Droit Animal : Le Droit Animal (parfois appelé Droit de l'animal) est l'ensemble des règles juridiques régulant les actions des animaux non-humains. Sa terminologie est parfois critiquée puisqu'elle confirme une opposition stricte Homme/Animal et car le concept d'animal est ici trop abstrait¹. Le terme de Droit des Animaux, semble plus adéquat pour faire référence à la diversité d'espèces animales. Celui de Droit des animaux non-humains permet également d'éviter de se fonder sur une terminologie anthropocentriste.

Droit animalier : Dans cet article, le Droit animalier désigne la sphère juridique dans laquelle les humains interagissent avec les non-humains. Ce choix terminologique s'appuie sur l'interprétation du Professeur Jean-Pierre Marguénaud² selon laquelle le Droit animalier résulte d'une conciliation des intérêts humains et non-humains ainsi que sur la définition du terme « animalier » (Larousse ; 2019) qui n'a trait qu'à des personnes s'occupant des animaux. Cette conciliation d'intérêts est néanmoins aujourd'hui inégale et défavorable aux non-humains ; le comportement de l'animal est régulé selon la valeur que l'humain lui accorde.

Les droits des animaux ou de l'animal : Les droits des animaux (ou de l'animal) sont des prérogatives universelles, inaliénables et sacrées qui reconnaissent et protègent les non-humains pour leur propre valeur. Ils peuvent également être appelés « droits de la personne non-humaine ». La Déclaration des Droits des Animaux, proclamée à New York le 5 juin 2011³, propose une rédaction de ces droits ; elle n'a cependant pas de valeur juridique contraignante.

Le choix terminologique du titre « Code de l'animal » a lui-même été discuté par les auteurs et est commenté dans l'article⁴.

Présentation du Code de l'animal

Le *Code de l'animal* est le résultat de plus d'un an de recherche et de travail menés par une équipe d'experts en Droit animalier. Cette équipe était composée des professeurs de droit privé Jean-Pierre Marguénaud et Jacques Leroy (tous deux directeurs de l'édition) ainsi que des maîtres de conférences Emilie Chevalier, Séverine Nadaud et Caroline Boyer-Capelle et de la philosophe Florence Burgat.

Ce travail a permis de réaliser en un unique ouvrage une « compilation ou photographie »⁵ des règles applicables aux animaux en France à un moment donné, qui « ne montre pas toujours des éléments passionnants et positifs »⁶. Ce code privé compte donc, en ses 1058 pages, une variété d'instruments

¹ Sur ces deux critiques, voir : CROZES, A. Du droit de l'animal au droit animalier : Ou l'extension de la notion de sensibilité à l'épreuve d'une domination de l'Homme sur l'animal. Université de Strasbourg (2016) 15-16.

² MARGUENAUD, J-P. Interview par LAFFINEUR-PAUCHET, M. Université Autonome de Barcelone (UAB). Faculté de Droit. Campus de Bellaterra (12/03/2018).

³ Our Planet Theirs Too. La Déclaration des Droits des Animaux. New York (05/06/2011). URL: <http://declarationofar.org/textSign.php>

⁴ Partie II] A) 3.

⁵ Code de l'animal. Préface de Florence Burgat. LexisNexis. Dir : J-P. Marguénaud et J. Leroy. 1^{ère} ed. V

⁶ *Ibid.*

normatifs procédant de sources nationales, européennes et internationales, ainsi que de la jurisprudence nationale ou européenne.

La structure du Code est la suivante⁷ et sera discutée plus en détail dans la suite de cet article :

- Préface (par Florence Burgat)
- Introduction
- Livre I – Les animaux domestiques et assimilés
- Livre II – Les animaux sauvages
- Livre III - Les acteurs de la protection animale.

Introduction

Le mouvement animaliste a été créé et développé par les philosophes⁸. Cependant, les philosophes auraient-ils aujourd'hui passé le flambeau aux juristes et professeurs de droit ? En ce sens, bien qu'une vague de développement des normes protégeant les animaux traverse actuellement le monde, leur protection fait encore défaut dans de nombreuses législations. Pour Reha Hutin, présidente de la fondation française 30 Millions d'Amis, la promotion du Droit animalier représente en ce sens « un enjeu majeur dans une société moderne »⁹. La publication du *Code de l'animal* le 22 mars 2018 par LexisNexis, premier code juridique consacré aux animaux non-humains et à leur protection, reflète alors l'idée selon laquelle le Droit animalier aurait besoin d'un coup de pouce en France.

En effet, la législation française, qui reconnut premièrement la sensibilité des animaux domestiques par une loi de 1976¹⁰ peut être considérée comme préceuse. Néanmoins, jusqu'à la réforme du Code civil de 2015 qui retira les animaux non-humains de la catégorie des biens¹¹, elle demeurait clairement insuffisante pour répondre aux préoccupations liées à la protection animale.

Alors que le Droit animalier suscite de l'intérêt et fait peu à peu sa place dans la législation française, l'adoption de textes de protection animale subit de profondes réticences et oppositions et constitue souvent le résultat de longues discussions et compromis¹². Par conséquent, en ce qui concerne la codification -un des fondements du système juridique français-, entre autres, le Droit Animalier n'est toujours pas reconnu comme une branche indépendante du Droit. Au contraire, il se trouve fragmenté entre de nombreuses lois relatives aux animaux non-humains et aux actions humaines les concernant.

En ce sens, selon la définition de Jean-Pierre Marguénaud, le Code de l'animal français n'est pas un code juridique officiel, mais un ouvrage regroupant « les règles applicables aux animaux en France ; des règles qui découlent des lois, décrets, règlements français ainsi que des directives européennes, de la principale jurisprudence française et des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme. »¹³. Il sera donc soutenu dans cet article que l'un des objectifs principaux de l'œuvre est, à travers l'assemblage de ces dispositions éparpillées dans la législation française, l'émancipation du Droit animalier en France et sans doute par-delà les frontières.

Toutefois, s'agissant uniquement d'une recompilation, dans quelle mesure le *Code de l'animal* peut-il réellement contribuer à l'évolution du Droit animalier ? S'agit-il d'une simple tentative symbolique de réunification et diffusion du Droit animalier ou bien d'un outil qui améliorera légalement et concrètement à la protection des animaux non-humains ?

Pour répondre à ces questions, il sera avancé, dans un premier temps, qu'il se présente comme réponse logique à l'ambiguïté du Droit animalier français, en ce qu'il tente de donner un aperçu clair de ses dispositions (I) et que ses implications pourraient donc plus être importantes qu'il n'y paraît (II).

⁷ Pour un aperçu plus détaillé, consulter : Tendence Droit. Code de l'animal [Extrait] 9-13 (01/01/2018).

⁸ En ce sens : WISE, S. Animal rights. Encyclopædia Britannica (2016, Août 18).

⁹ 30 Millions d'Amis. La Fondation 30 Millions d'Amis à l'origine du 1er Code de l'animal (21/03/2018). URL: <https://www.30millionsdamis.fr/actualites/article/13456-la-fondation-30-millions-damis-a-lorigine-du-1er-code-de-lanimal/>

¹⁰ Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Article 9. JORF 13 juillet 1976. Rectificatif 28 novembre 1976.

¹¹ Code civil. Article 515-14 créé par la Loi n°2015-177 of du 16 février 2015.

¹² Par exemple, sur le débat du Sénat pour la nouvelle loi agriculture et alimentation (Egalim) et le refus d'adopter la plupart des amendements visant à protéger les animaux: Assemblée nationale. Agriculture et pêche : équilibre des relations commerciales dans le secteur agro-alimentaire [Dossier législatif]. URL:

http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/equilibre_relations_commerciales_agriculture; Vegan Society. New Food & Agricultural Law in France: Progress for Animals and Plant-Based Food? [Research News] (Janvier 2019). URL: <https://www.vegansociety.com/about-us/research/research-news/new-food-agricultural-law-france-progress-animals-and-plant-based-food>

¹³ MARGUENAUD, J-P. Interview, *Ibid.*

I] Le Code de l'animal comme tentative de clarification de l'ambiguïté du Droit animalier

En premier lieu, une présentation de l'ambiguïté du Droit animalier français (A) permet de comprendre que le Code représente une tentative de clarification mais aussi, dans une certaine mesure, de dénonciation de ce Droit (B).

A) Un contexte juridique français complexe, fragmenté et incertain

1. L'évolution du statut juridique des animaux en France : une extraction compliquée de la catégorie de biens

Pour illustrer les difficultés auxquelles fait face le Droit animalier français, l'évolution du statut juridique des animaux non-humains sera d'abord détaillée. En effet, depuis la première loi de défense des animaux en tant que propriété du 28 septembre 1791, grâce à l'inspiration des législations voisines favorables à la cause animale¹⁴, et surtout, depuis la loi Grammont de 1850 interdisant les mauvais traitements sur les animaux domestiques pour protéger l'Homme, la question de la protection animale a été progressivement incorporée dans le cadre juridique français¹⁵. Bien qu'en droit civil, les animaux non-humains aient été considérés comme des biens jusqu'en 2015 selon la catégorisation du Code de 1804, une étape cruciale a été franchie par la loi du 10 juillet 1976 (n° 76-629) qui concéda la qualité d'« être sensible » à l'animal pourvu d'un propriétaire¹⁶. Un autre moment clé fut celui de la loi du 10 janvier 1999 (n° 99-5) qui distingua les animaux des corps inanimés (article 528) et des objets servant à l'exploitation du fonds (article 524). Cependant et paradoxalement, cette protection toujours plus spécifique réaffirmait leur appartenance à la catégorie des choses¹⁷. Leur exclusion de la catégorie des biens en 2015 par la réforme du Code civil¹⁸ constituait donc la suite logique de cette évolution :

« Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens. » (Article 515-14 du Code civil)

Néanmoins, la disposition précédente ne signifie pas que les animaux sont considérés comme sujet ou personne juridique, des concepts centraux du système juridique français. Au lieu de cela, ils sont soumis à un régime juridique hybride et se trouve, selon J-P. Marguénaud dans une situation de « lévitation juridique »¹⁹ ; Aujourd'hui, ils ne sont pas sujets mais objets de protection ; leur considération légale dépend donc des autres lois qui les concernent²⁰.

L'évolution du Droit français des animaux pourrait donc être décrite selon le schéma suivant : une *réification* antérieure suivie par l'attribution d'une certaine protection, une actuelle *désréification* et, espérons-le, dans le futur, une *personnification*.

2. Une incertitude quant à l'obtention de la personnalité juridique animale

En ce sens, à l'instar des revendications antérieures du mouvement anti-esclavagiste et des droits civiques, la généralisation de la personnalité juridique à tous les animaux apparaît comme l'une des plus grandes étapes et batailles vers la reconnaissance de leurs droits ou du moins, d'une extension de leur protection légale. L'obtention de cette personnalité juridique est même essentielle en France ou dans les systèmes basés sur une dichotomie objet/sujet pour l'attribution de ces droits.

En effet, bien que basés sur des systèmes juridiques distincts et sur des catégories d'animaux spécifiques, les procès révolutionnaires ayant eu lieu grâce au « Projet des droits non-humains » [Non-

¹⁴ Par exemple l'Angleterre et l'Autriche

¹⁵ Avec, par exemple : Décret n°59-1051 du 7 septembre 1959 ; Loi n°63-1143 du 12 novembre 1963

¹⁶ Selon l'article 9 codifié à l'article L214-1 du Code Rural : « Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. ». Cet article reconnaît donc la sensibilité de chaque animal mais n'a de conséquences juridiques directes que pour les animaux ayant un propriétaire. Pour plus d'information sur le point de la sensibilité, consulter : CANSELIER, S. Les grands progrès de la protection animale en droit français et européen. *Histoire de la recherche contemporaine* 4 :1 (Juin 2015) 6-12.

¹⁷ MARGUENAUD, J-P. L'animal en droit français. *dA.Derecho Animal* 2013 (4:2) 19 (2013, Avril).

¹⁸ Par la loi n°2015-177 du 16 février 2015.

¹⁹ MARGUENAUD, J-P. Une révolution théorique : l'extraction masquée des animaux de la catégorie des biens. *Semaine juridique* (10-11), 501 (Mars 2015).

²⁰ RIOT, C. La personnalité juridique de l'animal (I). L'animal de compagnie. *dA.Derecho Animal* (Forum of Animal Law Studies) 9/2 (2018) 62; « N'étant ni une personne, ni une chose, l'animal reste néanmoins soumis, sous réserve des lois qui le protègent, au régime des biens ».

Human Rights Project] aux États-Unis²¹ et dans l'affaire Cecilia en Argentine²², fondés sur l'*habeas corpus* et exigeant la reconnaissance de la personnalité juridique des non-humains et de leur droit à la libre disposition corporelle, soutiennent cette idée.

En France, cependant, bien qu'une forte progression concernant le statut juridique des animaux ait eu lieu, l'attribution future d'une personnalité juridique aux animaux non-humains reste encore très incertaine²³. Une partie de la doctrine plaide néanmoins en sa faveur, comme le montre par exemple la proposition de création d'une nouvelle catégorie de personne juridique physique : la personne physique non-humaine²⁴.

3. La fragmentation du Droit animalier

Du fait de la prise en compte progressive des animaux non-humains dans la législation française dans différents domaines, similairement aux phénomènes ayant auparavant touché le Droit de l'environnement avant sa reconnaissance, une multiplication, dispersion et donc fragmentation des normes du Droit animalier ont eu lieu. En effet, à la différence de beaucoup de ses voisins européens qui ont préféré l'utilisation d'actes spécifiques sur la protection des animaux [*Animal Protection Acts*]²⁵, le cadre français du Droit animalier provient d'une variété de sources juridiques. Une recherche rapide sur le site de Légifrance, une base de données législative officielle, nous permet de distinguer 62 différentes thématiques juridiques liées aux animaux, 2588 dispositions législatives ou réglementaires et 1592 articles codifiés, issus de sept codes juridiques différents, les mentionnant.

Si l'on prend l'exemple du Droit de l'environnement, cette problématique a été traitée par un rapprochement des législations et par la création d'un Code de l'environnement en 2000²⁶. Pour le Droit animalier, les choses ne semblent pas encore si simples. Sa mise en œuvre est pour l'instant confrontée à une grande opposition pour des raisons économiques, de manque d'intérêt pour la cause animale ou en raison des énormes changements et débats juridiques provoqués par une nouvelle évolution du statut de l'animal²⁷, tous liés à un système basé sur la reconnaissance de la personnalité juridique et codifié.

Dès lors, en l'absence de Code officiel concernant les animaux en France, la compilation juridique du *Code de l'animal* donne au lecteur une perception plus unifiée et claire d'un Droit animalier encore complexe et fragmenté. Plus qu'une réponse et première étape vers son émancipation, il va plus loin. Son contenu semble refléter les problématiques liées au statut juridique de l'animal et expose la dissonance du Droit animalier en France.

B) Un code structuré pour dénoncer l'ambiguïté du Droit français face à l'animal

1. Des textes ambitieux dès le début de l'œuvre : la préface, la Déclaration Universelle Des Droits des Animaux et la Convention sur la diversité biologique

Le Code débute par une courte mais intense préface écrite par la philosophe spécialiste en Droit animalier Florence Burgat. Elle nous présente l'intérêt pratique et philosophique du livre (qui sera discuté en seconde partie) et dénonce notre relation actuelle ambivalente envers les différents animaux et la mise à l'écart par notre société de la qualité sensible de ces êtres au profit d'une violence se manifestant par leur exploitation²⁸.

Subséquemment, il inclut comme première disposition la Déclaration Universelle Des Droits des Animaux (DUDA) ; un instrument international non contraignant, énumérant les droits fondamentaux des animaux non-humains et proclamé le 15 octobre 1978 à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,

²¹ Non-human rights Project. Litigation (2018). URL: <https://www.nonhumanrights.org/litigation/> [Consulted on 26/06/2018]

²² Poder Judicial Mendoza (Argentina). Tercer Juzgados de Garantias. Chimpancé "Cecilia", Sujeto no-humano. EXPTE. NRO. P-72.254/15 (03/11/2016).

²³ Voir : Ministère de la Justice. Statut de l'animal dans le code civil. 14e législature. Question écrite n° 02982 de M. Roland Pavinelli. Réponse du Ministère de la justice. JO du Sénat du 29/08/2013. 2515.

²⁴ REGAD, C. Genèse d'une doctrine : l'animal, personne physique non-humaine. dA. Derecho Animal (Forum of Animal Law Studies) 10/1 (2019), 203; REGAD, C. RIOT, S. SCHMITT (dir.), La personnalité juridique de l'animal (I) – L'animal de compagnie, LexisNexis, (2018)

²⁵ Par exemple : le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Autriche

²⁶ Voir : WARSMANN, J-L. Simplifions nos lois pour guérir un mal français. La documentation française. (Février 2009) 81 ; « Le travail de codification doit être poursuivi car il constitue un facteur de plus grande lisibilité et d'accessibilité de notre droit ».

²⁷ Voir note de bas de page n°12

²⁸ Code de l'animal. Préface de Florence Burgat. *Ibid.* V ; « S'agissant des animaux, les utiliser signifie pour ainsi dire toujours les faire souffrir [...] »

la science et la culture (UNESCO)²⁹. Le choix de faire apparaître ce texte n'ayant été adopté par aucun Etat est discutable pour plusieurs raisons. Premièrement, il reflète l'état actuel du Droit animalier et des droits des animaux souffrant d'un manque de soutien étatique. Secondement, il paraît contradictoire d'insérer un texte admettant *de facto* l'exploitation animale (Article 5.3)³⁰ juste après une préface semblant se positionner contre celle-ci³¹. Cette déclaration a néanmoins le mérite de reconnaître certains droits fondamentaux aux animaux. Elle pourrait aussi transcrire la volonté des auteurs de développement et d'universalité du Droit animalier.

Enfin, la décision d'insérer la Convention sur la diversité biologique du 5 juin 1992 juste à la suite de la DUDA peut être mise en parallèle avec le contenu de la Constitution française. En effet, celle-ci énonce dans son Préambule l'attachement du peuple français aux Droits de l'homme et aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'Environnement de 2004. Voici une ingénieuse tentative de symétrie entre les deux instruments. Ce parallèle semble indiquer, d'une part, l'insuffisance des normes protégeant les animaux dans notre Constitution et, d'autre part, que les non-humains méritent eux-aussi leur propre texte fondamental.

2. Plus de quarante décisions de jurisprudence nationale ou européenne

En réalité, comme le prouve l'inclusion d'une quarantaine de décisions jurisprudentielles françaises ou européennes, il est clair que les juges sont amenés à réfléchir au statut de ces animaux. La mention de ces grands arrêts transmet le sérieux du travail de réunification des auteurs et montre qu'une sélection a été faite pour exposer au public les fondements du Droit animalier.

Au niveau français, on y trouve par exemple l'affaire *Lunus* de la Cour de cassation (Cass. Civ. 1. 16.02.1962. N°33. Publié au bulletin) où la réparation du préjudice moral à la suite de la mort accidentelle d'un animal, dans ce cas, un cheval de course, fût admise pour la première fois.

Au niveau européen, y figure l'affaire *Georgel et Georgeta Stoicescu c. Roumanie* de la Cour européenne des droits de l'homme du 26 juillet 2011. Ce dernier avait notamment intéressé tout particulièrement la doctrine en ce qu'il étendit le droit au respect de la vie privée³² en admettant une violation de celui d'une femme âgée qui avait été attaquée par sept chiens errants à Bucarest.

3. Trois régimes juridiques différents regroupés en trois livres : les animaux domestiques et assimilés, les animaux sauvages et les acteurs de la protection animale.

Le contenu du *Code de l'animal* est divisé en trois parties : les animaux domestiques et assimilés, les animaux sauvages et les acteurs de la protection animale.

La première et la plus dense (Livre I, pages 5 à 645) compile la législation applicable en France aux "animaux domestiques et assimilés" et concerne de nombreuses "catégories" d'animaux (de compagnie, protecteurs des personnes humaines, chiens catégorisés, de rente, utilisés à des fins scientifiques, de divertissement, errants). En raison de la longueur des deux sous-parties suivantes, on constate rapidement que la plupart des régulations en France se concentrent d'une part, sur les animaux domestiques (Titre II, chapitre I) et de l'autre, sur les animaux de rente (Titre II, chapitre IV).

Ce premier livre permet rapidement de se rendre compte que différents principes s'appliquent selon la fonction attribuée aux animaux par les humains. A titre d'exemple, est mentionné l'article 521-1 du Code pénal, qui sanctionne d'une part la cruauté envers les animaux domestiques mais autorise d'autre part des exceptions pour la corrida ou les combats de coqs « dans les localités où une tradition ininterrompue peut être établie ». Le livre montre également, dans la sous-partie sur les animaux de rente, sur la régulation de leur chemin vers la mort, et donc des méthodes d'exploitation et conditions de mise à mort, des dispositions énumérées de manière stricte et presque numérique (nombre d'animaux transportables, durée de la mise à mort, espace disponible). L'on peut aussi constater facilement de nombreuses lacunes juridiques pour certains types d'animaux (poulets, poissons ou ceux se trouvant en dehors des catégorisations numériques).

En second lieu, la partie II, beaucoup moins dense (environ 300 pages), expose la considération légale des animaux sauvages. A travers une juxtaposition intelligente des normes par les auteurs dans l'œuvre, est aussi mise en lumière mais aussi notre relation juridique dissonante à leur égard. En effet, après avoir montré que les animaux sauvages sont eux-aussi considérés comme des êtres vivants et sensibles (Titre I), les cas cruels d'utilisation à des fins scientifiques et de piégeage sont tout de suite mentionnés. Par la suite,

²⁹ Version révisée de 1989 par la Ligue Internationale des Droits de l'Animal

³⁰ « Toutes les formes d'élevage et d'utilisation de l'animal doivent respecter la physiologie et le comportement propres à l'espèce. »

³¹ Sur le fond, l'utilisation de la Déclaration des Droits des Animaux, proclamée à New York le 5 juin 2011 aurait ici été préférable.

³² MARGUENAUD, J-P. L'animal en droit français, *Ibid.*, 25

dans le titre suivant, l'énumération des règles spéciales sur les animaux appartenant à des espèces protégées (chapitre I), la chasse et la pêche (chapitre II) et les animaux susceptibles de causer des dégâts (chapitre III) reflètent également, selon une considération sélective, la diversité de règles et principes pouvant s'appliquer en Droit français.

Allant *decrecendo* et à l'image de l'importance juridique de chaque partie du livre dans l'ordre français, la partie III est la plus courte. D'environ 100 pages, elle concerne les "acteurs de la protection animale". Bien que brève, elle est très bien détaillée. Elle expose de manière exhaustive les dispositions légales concernant les œuvres de protection animale (Titre I), les personnes réalisant des actes de médecine et de chirurgie sur les animaux (Titre II) et les organismes nationaux ou européens ayant une mission en lien avec les animaux non-humains (Titre III et IV). En incluant les activités et organisations déclarées et non déclarées, elle révèle les moyens d'action, sanctions, difficultés et le fondement juridique de toutes les personnes agissant dans le domaine du Droit animalier. En ce sens, l'on y trouve par exemple l'article 2-13 du Code de procédure pénale, énonçant les strictes conditions permettant d'agir dans certains cas de cruauté envers les animaux.

Dès lors, par une structure organisée intelligemment de manière à mettre en relief facilement et clairement les ambivalences juridiques relatives aux animaux, cette œuvre semble vouloir dénoncer l'incohérence du Droit animalier français.

Selon le directeur de l'édition, "Concrètement, le *Code de l'animal* ne change rien parce que nous n'avons le pouvoir de ne changer aucune règle."³³ Néanmoins, similairement à ce que la doctrine et les travaux législatifs sont à loi, chaque acte et travail dans le sens de la protection et des droits des animaux peut contribuer à l'évolution du Droit animalier. Cette compilation d'articles et de jurisprudence à architecture bien choisie pourrait donc avoir plus d'implications qu'il n'y paraît.

II] Implications du Code de l'animal

Se présentant comme une manière de structurer de manière claire le Droit animalier français et donc de faire apparaître ses incohérences, le *Code de l'animal* constitue, sur le fond, une volonté d'améliorer la considération juridique des animaux non-humains (A) et, d'autre part, un travail orienté vers la pratique (B).

A) Vers l'amélioration du statut juridique des animaux

1. Philosophiquement : Un appel à la remise en cause d'un Droit ambivalent

À la suite de la lecture du contenu du *Code de l'animal*, l'on peut y voir comme un appel à la remise en cause du Droit animalier français.

En effet, l'architecture de l'œuvre choisie par les auteurs montre, en un coup d'œil, la diversité et variabilité des normes applicables aux animaux. L'on y apprend facilement, que, dans la législation française, « Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres »³⁴, preuve d'une schizophrénie du Droit animalier et de ses dispositions dans le Code pénal³⁵.

« La condition animale est mise à nue »³⁶ comme l'explique si bien Florence Burgat. Le *Code de l'animal* tente de structurer et met en exergue notre relation dissonante envers les animaux non-humains ; parfois bienveillante -pour les animaux de compagnies et animaux sauvages protégés- ou, à l'opposé total, très cruelle -envers les animaux de divertissement notamment- et bien souvent déguisée sous le principe du bien-être animal -animaux de rente ou de laboratoire- qui légitimerait l'usurpation de la vie d'un être sentient³⁷. Ces êtres ne sont juridiquement pas considérés de façon uniforme et en fonction de leur propre sensibilité -à l'inverse de ce que l'on pourrait voir dans l'article 515-14 du Code civil- mais selon l'appropriation que l'on s'est faite d'eux, mise en exergue par l'architecture du Code.

L'on pourrait soutenir que cette variabilité normative dépend de la place accordée à certains animaux dans notre société. Toutefois, leur prise en compte en Droit français est actuellement assez éloignée d'une

³³ MARGUENAUD, J-P. Interview. *Ibid.*

³⁴ ORWELL, G. *Animal Farm* (London 1945) Chapitre 10.

³⁵ L'idée de schizophrénie juridique découle en réalité de la notion de schizophrénie morale de l'humain vis-à-vis des animaux provenant de la philosophie animale (voir note de bas de page n°36). Maître Véronique Tardy notamment, utilise le terme de « schizophrénie » lors d'une analyse de certaines dispositions pénales du droit des animaux. Voir : Ensemble pour les animaux. Ineffectivité de la protection de l'animal par le droit pénal (06/12/2017) URL :

<https://www.ensemblepourlesanimaux.org/project/ineffectivite-de-la-protection-de-lanimal-par-le-droit-penal/>

³⁶ Code de l'animal. Préface de Florence Burgat. *Ibid.* V

³⁷ Notre relation dissonante envers les animaux non-humains est le fruit de ce que Gary FRANCIONE qualifie de « schizophrénie morale » dans son ouvrage *Introduction to Animal Rights: Your Child or the Dog?* (Philadelphia 2000)

théorisation sociale ou politique³⁸. Une des causes très claire de cette ambivalence juridique est, sur la base d'une dichotomie objet/sujet fondatrice du Droit français, la subordination des animaux au régime des biens, qui alimente encore la législation, faute de mieux.

Selon Jean-Pierre Marguénaud, « Plus qu'un ouvrage pratique et symbolique, il s'agit donc également d'une invitation à la réflexion sur la condition animale. »³⁹ et, surtout, à la loi qui en découle. Vu les changements récents concernant le statut légal des animaux, le législateur doit maintenant décider comment traiter de cette question. Le fera-t-il en fonction d'une vie et sensibilité qui propre aux animaux et que nous reconnaissons déjà et parviendra-t-il ainsi à organiser une société harmonieuse entre tous les êtres ? Ou le statut de l'animal sera-t-il pensé seulement en termes de considérations humaines liées à l'utilisation et exploitation de ces êtres ? L'interrogation faite par Linda Kalof et Amy Fitzgerald, « Comment devrions-nous (et devrions-nous) repenser, reconstruire et refondre nos relations avec les autres animaux ? »⁴⁰, peut ici s'appliquer au législateur. Repenser, reconstruire et refondre la législation actuelle, en essayant de l'adapter à l'évolution de la morale d'une société toujours plus attentive à la cause animale pourraient constituer les prochaines étapes du Droit animalier.

En ce sens, un tel travail juridique consacré uniquement à la législation concernant les non-humains et les personnes travaillant avec eux est crucial et innovant. À l'image de la métaphore de l'origami qui orne la couverture du Code, cela montre que nous avons maintenant la possibilité de construire, modéliser ou transformer notre vision des animaux.

2. Symboliquement : L'autonomisation du Droit Animalier

La publication du *Code de l'animal* est également importante symboliquement. Sans exagérer ses conséquences, si les juristes, philosophes et professeurs de Droit n'ont pas le pouvoir concret et direct de changer les règles, pour Jean-Pierre Marguénaud, « le fait que l'on prenne la peine de rassembler pour la première fois toutes les règles qui concernent les animaux a une force considérable. C'est la marque que le Droit animalier a franchi une étape de respectabilité, ce qui peut amorcer d'autres étapes, entre autres juridiques. »⁴¹. En effet, sa publication s'inscrit dans le cadre d'un « mouvement de démocratisation et d'autonomisation »⁴² de cette branche du Droit, visant à son émancipation.

3. Terminologiquement : Une œuvre centrée sur l'Animal

Le choix terminologique du titre "Code de l'animal" au lieu d'un autre, par exemple "Code animalier"⁴³, permet également de s'interroger sur l'évolution actuelle de la cause animale et de sa transcription dans le Droit ainsi que sur le parti pris des auteurs.

En effet, la connotation -liée aux considérations philosophiques, militantes et politiques- derrière la première notion [Code de l'animal] paraît assez négative car le singulier [Animal] reflète souvent, dans la langue française, une opposition stricte entre l'humain et les autres animaux [Homme/Animal]. Un titre comme "Code des animaux" aurait sans doute été plus inclusif de la diversité des animaux eux-mêmes mais ne distingue pas, même de manière positive, humain et non-humain. Cet ouvrage n'est pas non plus uniquement un Code des animaux non-humains ; il concerne aussi les acteurs de la protection animale.

Le titre de "Code animalier", quant à lui, aurait pu refléter la conciliation des intérêts humains et non-humains⁴⁴. Néanmoins, étant donné que le droit français intègre peu les propres intérêts des animaux, le choix du titre "Code de l'animal" paraît assez justifié. On peut également y voir une volonté de centrer ce livre sur l'animal non-humain lui-même, indépendamment d'une possible connotation négative.

Bien qu'une réflexion théorique puisse être menée sur le *Code de l'animal*, celui-ci est aussi, et surtout, un ouvrage à vocation pratique ce qui implique plusieurs conséquences pour le public.

³⁸ Sur ce point, je recommande la lecture de Zoopolis. A Political Theory of Animal Rights, par Kymlicka W. and Donaldson S. (Oxford 2016)

³⁹ MARGUENAUD, J-P. Interview. *Ibid.*

⁴⁰ KALOF, L. and FITZGERALD, A. The Animals Reader: The Essential Classic and Contemporary Writings. Berg Publishers (Oxford 2007) XIV.

⁴¹ MARGUENAUD, J-P. Interview. *Ibid.*

⁴² LAFFINEUR-PAUCHET, M. The French Animal Code: a step forward for Animal Law according to Jean-Pierre Marguénaud, director of the edition. *dA web Center* (2018, May). URL: <https://derechoanimal.info/en/master/news/2018/french-animal-code-step-forward-animal-law-according-jean-pierre-margueraud>

⁴³ Sur les termes d' « Animal » et d' « Animalier », voir : CROZES, A. Du droit de l'animal au droit animalier : Ou l'extension de la notion de sensibilité à l'épreuve d'une domination de l'Homme sur l'animal. Université de Strasbourg (2016) 15-16.

⁴⁴ CROZES, *Ibid.*, 16

B) IMPLICATIONS PRATIQUES

1. Faciliter l'accès au Droit animalier

Tout d'abord, s'agissant de l'accessibilité du Droit animalier, en précisant que *le Code de l'animal* ne change rien, Jean-Pierre Marguénaud ajoute qu'« Il peut mettre à disposition plus rapidement les règles pertinentes à ceux qui s'intéressent à la protection des animaux. Pour porter secours à un animal, si la recherche de la législation applicable nécessite trois fois moins de temps, l'animal aura trois fois plus de temps pour s'en sortir »⁴⁵. En effet, comme cela a été détaillé dans la partie précédente, ce code rassemble toutes les dispositions pertinentes dans le domaine Droit animalier en un ouvrage bien organisé. Il comprend également un tableau de tous les textes juridiques codifiés ou non codifiés cités dans le livre, ainsi qu'un tableau jurisprudentiel nommé « Liste des grands arrêts ». Selon la fondation 30 Millions d'Amis, « Le premier *Code de l'animal* répond au besoin impérieux de réunification des nombreux textes, qui étaient dispersés dans 7 codes qui régissent notre rapport aux animaux (Codes civil, pénal, de procédure pénale, rural et de la pêche Maritime, de l'environnement, des collectivités territoriales, de la santé publique). Il regroupe les milliers de dispositions françaises et européennes ainsi que les grandes décisions jurisprudentielles qui concernent les animaux de compagnie, de ferme, sauvages ou apprivoisés. »⁴⁶

En réunifiant des dispositions confuses et dispersées, il facilite leur disponibilité. Pour Florence Burgat, « Un tel outil s'avérera rapidement indispensable à de nombreux acteurs. Les enseignants et les chercheurs auront désormais sous la main les éléments qu'ils devaient jadis chercher. Mais c'est aussi aux professionnels qui ont partie liée à l'utilisation des animaux que s'adresse cette somme »⁴⁷. Il peut donc s'avérer d'une aide précieuse pour les praticiens du droit, chercheurs, autorités, vétérinaires, associations de protection animalières et pour les citoyens intéressés par le droit et la protection des animaux et donc les animaux eux-mêmes, surtout lors de situations critiques.

2. Une incitation à appliquer la loi

En outre, d'un point de vue de diffusion de l'information, disposer d'un code juridique cohérent et professionnel dédié au droit des animaux fait une différence significative avec le fait de ne disposer que de multiples et confuses dispositions légales. Cette obscurité du Droit animalier peut en effet causer des difficultés d'application des normes⁴⁸. De la publication du Code, pourrait alors résulter une amélioration de la reconnaissance, compréhension et motivation d'application de ces règles. Faisant écho une nouvelle fois à la préface du Code, ce que la loi enjoint ne pourra plus être ignoré⁴⁹.

3. Intérêt grandissant pour le Droit des animaux et début du mouvement de codification

En prolongement, un autre point d'intérêt est la répercussion du *Code de l'animal* dans les médias nationaux⁵⁰, qui présentent généralement ce travail comme un grand pas pour le droit des animaux en France. En plus de contribuer à la publicité du Droit animalier et d'affirmer son importance dans notre société, il renforce également l'idée qu'une réunification est aujourd'hui cruciale. Par la même occasion, il pourrait inspirer d'autres pays, régions ou institutions et/ou universitaires à créer des codes similaires. Il faut noter que depuis sa publication, le 3 octobre 2018, le Parlement de Wallonie a adopté le Code wallon du bien-être animal ; signe que le Droit des animaux entre dans une période d'autonomisation et de codification.

La consécration de la potentialité du *Code de l'animal* dépendra bien sûr de l'usage qui en sera fait.

⁴⁵ MARGUENAUD, J-P. Interview. *Ibid.*

⁴⁶ 30 Millions d'Amis. La Fondation 30 Millions d'Amis à l'origine du 1er Code de l'animal (21/03/2018). URL : <https://www.30millionsdamis.fr/actualites/article/13456-la-fondation-30-millions-damis-a-lorigine-du-1er-code-de-lanimal/>

⁴⁷ Code de l'animal. Préface. *Ibid.* V

⁴⁸ Pour une analyse plus détaillée : Ensemble pour les animaux. Ineffectivité de la protection de l'animal par le droit pénal ? (06/12/2017). URL : <https://www.ensemblepourlesanimaux.org/project/ineffectivite-de-la-protection-de-lanimal-par-le-droit-penal/>

⁴⁹ Code de l'animal. Préface. *Ibid.* V

⁵⁰ Par exemple : Le Monde. Le premier code juridique de l'animal voit le jour en France (21/03/2018). URL : https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/03/21/le-premier-code-juridique-de-l-animal-voit-le-jour-en-france_5274284_3244.html. Le Figaro. Le Code de l'animal, un nouvel outil juridique pour défendre les bête (22/03/2018). URL : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/03/22/01016-20180322ARTFIG00008-le-code-de-l-animal-un-nouvel-outil-juridique-pour-defendre-les-betes.php>. Le Parisien. Le premier code de l'animal rédigé à Limoges (22/05/2018). URL : <http://www.leparisien.fr/societe/le-premier-code-de-l-animal-redige-a-limoges-22-05-2018-7728957.php>. Aussi en Belgique : DH. Le 1er Code de l'animal est là (01/04/2018). URL : <http://www.dhnet.be/actu/belgique/le-1er-code-de-l-animal-est-la-5abcdba9cd702f0c1a96fca6>

Néanmoins, le succès des ventes et le lancement d'une deuxième impression prouvent l'engouement pour une compilation de la législation applicable aux animaux et, de manière plus générale, pour le Droit Animalier. Sa publication pourrait donc bien entériner l'indépendance et l'importance de cette branche juridique en France.

Conclusion

Depuis la conception de son design de couverture jusqu'au choix de diviser ses livres en fonction du statut des animaux et des acteurs de la protection animale, le Code de l'animal se concentre sur les animaux eux-mêmes et leur protection.

Son contenu, structuré en trois parties (animaux domestiques et assimilés, animaux sauvages et acteurs de la protection animale), est organisé et détaillé comme un code juridique officiel et se présente donc comme une tentative de réponse aux problèmes de la fragmentation et complexité du Droit Animalier français. Il inclut clairement toutes les dispositions nationales et européennes pertinentes et la jurisprudence principale concernant le statut juridique des animaux non-humains.

En ce sens, cette capture du Droit animalier français montre bien jusqu'où va la protection accordée à certains animaux mais révèle également des éléments négatifs. Ce domaine juridique semble avoir évolué vers une meilleure considération des non-humains au cours de ces dernières décennies, en particulier concernant le statut de l'animal domestique, mais surtout grâce la récente reconnaissance de leur sensibilité. Néanmoins, il repose toujours sur une dichotomie dissonante -objet/sujet- et fait donc face, en plus d'une opposition politique, à des problématiques structurelles, rendant difficile l'application de dispositions efficaces aux animaux non-humains ainsi qu'aux acteurs qui les protègent.

Il ne fait aucun doute que le *Code de l'animal* ne peut combler les lacunes de la législation française sur les animaux, mais il a le mérite de fournir un travail pratique et complet à ceux qui s'intéressent à la protection animale. Il facilite non seulement l'accessibilité mais également la légitimité de cette branche juridique et pourrait inspirer d'autres travaux en ce sens.

En effet, outre cette tentative formelle de réunification, il s'agit du premier code juridique consacré aux animaux et a donc une valeur symbolique. C'est un appel à l'émancipation du Droit Animalier. Permettant également une vision globale des dispositions applicables actuelles, il a été pensé, grâce à l'inclusion de certains instruments et dispositions, par sa terminologie, sa structure et son titre, en vue d'encourager le réexamen du Droit animalier.

Sa publication soulève donc quelques interrogations quant aux futures étapes de ce Droit, notamment concernant son autonomisation et l'évolution du statut juridique des animaux non-humains. En attendant, une nouvelle version non-officielle du *Code de l'animal* pourrait être bien utile hormis si la France s'inspire de ses voisins wallons. De plus, dans la continuité des débats doctrinaux visant à créer une nouvelle catégorie juridique pour les animaux, quel type de Code sera nécessaire ?

Remerciements

J'aimerais remercier :

Marita Candela, Marine Lercier, Oliver Wookey, Raffaella Cersosimo et les équipes du Master en Droit Animalier et Société (UAB) et de l'ICALP pour leur disponibilité ;

Andrée et Juliette Pauchet pour m'avoir offert le *Code de l'animal* ;

Jim Villetard pour l'une des premières relectures ;

Jean-Pierre Marguénaud pour ses cours à l'UAB et l'interview qui en a suivi ;

La fondation 30 Millions d'Amis pour l'utilisation de leur visuel et pour contribuer à l'évolution du Droit Animalier en France ;

L'équipe éditoriale de LexisNexis pour l'autorisation d'utilisation de l'extrait du Code.

Toutes les personnes, dont les activistes et académiques, travaillant en vue d'une meilleure considération légale des animaux non-humains.

Bibliographie

Legislation

- Code civil. Article 515-14 créé par la loi n°2015-177 du 16 février 2015. Article 2.
- Code pénal. Article 521-1. Modifié par Ordonnance n°2006-1224 du 5 octobre 2006. Article 6. JORF du 6 octobre 2006.

- Convention sur la diversité biologique du 5 juin 1992. Rio de Janeiro.
- Décret du 28 septembre 1791 concernant les biens et usages ruraux de la police rurale. Titre II. Article 30. Rec. Duvergier, 431.
- Décret n°59-1051 du 7 septembre 1959 réprimant les mauvais traitements exercés envers les animaux.
- Loi du 2 juillet 1850 dite Grammont sur les mauvais traitements envers les animaux domestiques. Rec. Duvergier, 299
- Loi n°63-1143 du 12 novembre 1963 protection des animaux. JORF du 20 novembre 1963, 10339.
- Loi n°76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature Article 9. JORF du 13 juillet 1976. Rectificatif 28 novembre 1976.
- Loi n°99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux. JORF n°5 du 7 janvier 1999. 327.

Ouvrages

- KALOF, L. and FITZGERALD, A. (éd.) *The Animals Reader: The Essential Classic and Contemporary Writings*. Berg Publishers (Oxford 2007).
- MARGUENAUD, J-P. and LEROY J. (Dir.) and else. *Code de l'animal*. LexisNexis. 1^{ère} ed. (2018).
- ORWELL, G. *Animal Farm* (1945). Chapter 10.
- REGAD, C. RIOT, S. SCHMITT (dir.), *La personnalité juridique de l'animal (I) – L'animal de compagnie*, LexisNexis, (2018)

Articles de revues

- CANCELIER, S. Les grands progrès de la protection animale en droit français et européen. *Histoire de la recherche contemporaine*. 4 :1 (Juin 2015). DOI : 10.4000/hrc.977
- CROZES, A. Du droit de l'animal au droit animalier : Ou l'extension de la notion de sensibilité à l'épreuve d'une domination de l'Homme sur l'animal. Université de Strasbourg (2016). URL: <https://www-sfde.u-strasbg.fr/downloads/Prix%20meilleur%20memoire/Memoire%20Crozes.pdf> [Last consulted: 07/10/2018]
- MARGUENAUD, J-P. Une révolution théorique : l'extraction masquée des animaux de la catégorie des biens. *Semaine juridique*. 10-11. (Mars 2015).
- MARGUENAUD, J-P. L'animal en droit français. *dA. Derecho Animal* 2013. 4 :2. (Avril 2013). DOI : 10.5565/rev/da.160
- REGAD, C. Genèse d'une doctrine : l'animal, personne physique non-humaine. *dA. Derecho Animal (Forum of Animal Law Studies)* 10/1 (2019). DOI : 10.5565/rev/da.410
- RIOT, C. La personnalité juridique de l'animal (I). *L'animal de compagnie*. *dA. Derecho Animal (Forum of Animal Law Studies)* 9/2. (2018). DOI: 10.5565/rev/da.341
- WARSMANN, J-L. Simplifions nos lois pour guérir un mal français. *La documentation française*. (Février 2009). URL: <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000276.pdf> [Last consulted: 07/04/2018]
- WISE, S. Animal rights. *Encyclopædia Britannica, inc.* (18/08/2016). URL: <https://www.britannica.com/topic/animal-rights> [Last consulted: 07/04/2018]

Jurisprudence

- Cour de cassation, chambre civile 1. *Lunus*. Publié au bulletin n°33 (16/02/1962).
- Cour Européenne des Droits de l'Homme. *Georgel and Georgeta Stoicescu c. Roumani*. No. d'application 9718/03 (26/07/2011)
- Poder Judicial Mendoza (Argentina). *Tercer Juzgados de Garantias. Chimpancé "Cecilia", Sujeto no-humano*. EXPTE. NRO. P-72.254/15 (03/11/2016).

Déclarations

- *Our Planet Theirs Too*. *La Déclaration des Droits des Animaux*. New York (05/06/2011). URL: <http://declarationofar.org/textSign.php> [Last consulted: 07/04/2018]

UNESCO. Déclaration Universelle des Droits de l'Animal du 15 Octobre 1978. Paris. Version révisée de 1989.

Medias et interview

- DH. Le 1er Code de l'animal est là (01/04/2018). URL: <http://www.dhnet.be/actu/belgique/le-1er-code-de-l-animal-est-la-5abcbda9cd702f0c1a96fca6> [Last consulted: 07/04/2018]
- Le Figaro. Le Code de l'animal, un nouvel outil juridique pour défendre les bêtes (22/03/2018). URL: <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/03/22/01016-20180322ARTFIG00008-le-code-de-l-animal-un-nouvel-outil-juridique-pour-defendre-les-betes.php>. [Last consulted: 07/04/2018]
- Le Monde. Le premier code juridique de l'animal voit le jour en France (21/03/2018). URL: https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/03/21/le-premier-code-juridique-de-l-animal-voit-le-jour-en-france_5274284_3244.html. [Last consulted: 07/04/2018]
- Le Parisien. Le premier code de l'animal rédigé à Limoges (22/05/2018). URL: <http://www.leparisien.fr/societe/le-premier-code-de-l-animal-redige-a-limoges-22-05-2018-7728957.php>. [Last consulted: 07/04/2018]
- MARGUENAUD, J-P. Interview par LAFFINEUR-PAUCHET, M. Université Autonome de Barcelone (UAB). Faculté de Droit. Campus de Bellaterra (12/03/2018)
- Vegan Society. New Food & Agricultural Law in France: Progress for Animals and Plant-Based Food? [Research News] (Janvier 2019). URL: <https://www.vegansociety.com/about-us/research/research-news/new-food-agricultural-law-france-progress-animals-and-plant-based-food>

Ressources en ligne

- Assemblée nationale. Agriculture et pêche : équilibre des relations commerciales dans le secteur agro-alimentaire [Dossier législatif]. URL: http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/equilibre_relations_commerciales_agriculture [Last consulted: 07/04/2019]
- Ensemble pour les animaux. Ineffectivité de la protection de l'animal par le droit pénal (06/12/2017) URL : <https://www.ensemblepourlesanimaux.org/project/ineffectivite-de-la-protection-de-lanimal-par-le-droit-penal/> [Last consulted: 07/04/2018]
- LAFFINEUR-PAUCHET, M. The French Animal Code: a step forward for Animal Law according to Jean-Pierre Marguénaud, director of the edition. *da web Center* (2018, May). URL: <https://derechoanimal.info/en/master/news/2018/french-animal-code-step-forward-animal-law-according-jean-pierre-margueraud> [Last consulted: 07/04/2018]
- Légifrance. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr>
- Non-human rights Project. Litigation (2018). URL: <https://www.nonhumanrights.org/litigation/> [Last consulted: 07/04/2018]
- Ministère de la Justice. Statut de l'animal dans le code civil. 14e législature. Question écrite n° 02982 de M. Roland Povinelli. Réponse du Ministère de la justice. JO du Sénat du 29/08/2013. 2515. URL: <https://www.senat.fr/questions/base/2012/qSEQ121102982.html> [Last consulted: 07/04/2018]
- Tendances Droit. Code de l'animal [Extrait] (2018, Janvier 1). URL : <http://boutique.lexisnexis.fr/6676-code-de-l-animal/> ou <http://www.tendancedroit.fr/wp-content/uploads/2018/03/CodeanimalExtrait.pdf>. [Last consulted: 07/04/2018]
- 30 Millions d'Amis. La Fondation 30 Millions d'Amis à l'origine du 1er Code de l'animal (21/03/2018). URL: <http://www.30millionsdamis.fr/actualites/article/13456-la-fondation-30-millions-damis-a-lorigine-du-1er-code-de-lanimal/> [Last consulted: 07/04/2018]

Lectures complémentaires

- FRANCIONE, Introduction to Animal Rights: Your Child or the Dog? (Philadelphia 2000)
- KYMLICKA W. and DONALDSON S., Zoopolis. A Political Theory of Animal Rights (Oxford 2016)